

**ANNALES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE**  
**DE LYON**

---

*Année 1875*

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-DEUXIÈME

---

**LYON**  
**H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR**  
65, RUE DE LYON  
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

**PARIS**  
**J. B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS**  
19, RUE HAUTEFEUILLE

1876



# DESCRIPTION

DE

## DEUX COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

PAR

E. MULSANT ET A. GODART

---

Présentée à la Société linnéenne de Lyon le 13 décembre 1875.

---

◆◆◆

### ***Heliotaurus Grilati*, MULSANT et GODARD.**

*Allongé, convexe, glabre et luisant en dessus, noir. Ongles rouges. Prothorax d'un tiers au moins plus large que long ; faiblement pointillé ; marqué de trois impressions, une au milieu de chaque côté et la troisième au devant de l'écusson. Élytres plus larges que le prothorax à sa base, à stries ponctuées. Intervalles plans, fortement ponctués.*

♂ Corps plus étroit ; ongles des pieds de devant dilatés dans leur milieu ; sixième arceau ventral légèrement échancré dans le milieu de son bord postérieur, qui est cilié de petits poils noirs.

♀ Corps plus large ; ongles des pieds de devant grêles ; sixième arceau ventral entier, convexe.

Long., 8 à 10 millim. ; — larg., 3 millim.

Corps allongé, convexe, glabre et luisant en dessus. Tête noire, finement ponctuée au milieu et ruguleusement sur le vertex, creusée d'une fossette sur le milieu du front ; palpes et antennes noirs, ces dernières prolongées au moins jusqu'à la moitié de la longueur du corps (♂) ou un peu moins que la moitié (♀), grossissant vers l'extrémité. Prothorax tronqué

en devant, émoussé et déclive aux angles antérieurs ; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers environ, puis presque parallèle jusqu'après des angles postérieurs qui sont émoussés ; étroitement rebordé tout autour ; finement et peu densément ponctué ; marqué de chaque côté d'une dépression naissant vers le milieu du bord latéral : de cette dépression part un sillon plus ou moins fort, ou parfois à peine marqué, dirigé d'une manière oblique vers la base qu'il n'atteint pas ; brièvement et fortement sillonné à l'extrémité de la ligne médiane. *Écusson* noir, pointillé ; subarrondi ; de la couleur des étuis. *Élytres* d'un quart environ plus larges que le prothorax à sa base, trois fois aussi longues que lui, parallèles jusqu'aux deux tiers, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural, émoussées à celui-ci ; médiocrement convexes ; à stries bien marquées de points très-rapprochés ; *intervalles* presque plans, très-fortement ponctués ; *repli* tourné en dehors. *Dessous du corps* et *pièdes* noirs ; *ongles* rouges.

PATRIE. Khenchcla, près Balna (Algérie).

Nous avons dédié cette espèce à M. Grilat, jeune entomophile Lyonnais, qui a recueilli dans le sud de la province de Constantine de nombreuses et intéressantes espèces de Coléoptères.

### **Cleonus Bugiensis**, MULSANT et GODARD.

*Oblong ; convexe ; noir ; revêtu sur tout le corps, le prothorax excepté, d'un duvet cendré. Rostre court : épais ; caréné et bissilloné. Prothorax noir, couvert de points varioliques très-espacés ; impressionné profondément devant l'écusson ; paré de chaque côté d'une ligne blanchâtre. Élytres striées-ponctuées ; marquées de quatre taches nébuleuses.*

Long., 10 à 12 millim. ; — larg., 4 millim.

*Corps* oblong ; noir, couvert d'une pubescence grisâtre. *Tête* large, convexe, ruguleusement ponctuée, creusée d'une légère fovéole entre les yeux : ces derniers perpendiculaires, obliques, contigus aux lobes prothoraciques ; *rostre* fort, épais, court, présentant une forte carène mé-

diane et deux sillons parallèles : une forte pubescence grisâtre couvre les sillons et le tour des yeux. *Antennes* ferrugineuses, à massue obscure, assez effilées; *sape* renflé au sommet, funicule de sept articles, 1<sup>er</sup> épais, globuleux, 2<sup>e</sup> deux fois plus long que le 3<sup>e</sup>, les suivants resserrés, allant en grossissant : massue allongée, pyriforme, de quatre articles; *scrobe* oblique, canaliculée en dessous. *Prothorax* plus long que large, fortement rétréci en avant, presque droit sur les côtés, obliquement coupé à sa partie antérieure et lobé près des yeux, convexe; couvert de points varioliques espacés au milieu, plus serrés sur les côtés; noir; noté d'une fossette profonde au devant de l'écusson, marquée de blanc, et orné de chaque côté d'une ligne blanchâtre. *Écusson* petit, concolore. *Élytres* plus larges que le prothorax à sa base, deux fois et demie plus longues que lui, subparallèles, un peu élargies après le milieu, arrondies ensemble à l'extrémité, obsolètement ponctuées-striées; cendrées, avec deux taches brunâtres de chaque étui : la première placée vers le milieu de la longueur et la seconde sur le calus. *Dessous* et *pattes* couverts d'une villosité d'un gris cendré; *jambes de devant* arquées, toutes munies d'un ongle aigu; *tarses* dilatés, allant en s'élargissant : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> articles triangulaires, 3<sup>e</sup> bilobé, sillonné en dessous, 4<sup>e</sup> fortement arqué, muni de deux crochets courts et robustes.

PATRIE. Bougie (Algérie).